

# AvoNews

La lettre d'AvoSial

## Dans ce numéro

Retour sur le colloque d'AvoSial  
« Vers un Code des travailleurs ? »

Focus délégations d'AvoSial :  
quelle feuille de route 2022 ?

Commissions & ateliers pratiques :  
les nouveautés de l'année !

Présentation des 12 propositions  
d'AvoSial pour la présidentielle 2022



# Sommaire

## Edito

- Par Amélie d'HEILLY, Claire LE TOUZÉ et Xavier de JERPHANION -

### Edito

- PAGE 3 -

### Les nouveaux adhérents !

- PAGE 4 -

### Retour sur le colloque

- PAGE 5 -

### Feuille de route des délégations

- PAGE 6 -

### Communication media

- PAGE 10 -

### Commissions, ateliers pratiques : nouveautés

- PAGE 11 -

### Ateliers et webinaires à venir

- PAGE 13 -

### AvoSial en régions

- PAGE 14 -

### Présentation des 12 propositions d'AvoSial

- PAGE 16 -

### Relations publiques

- PAGE 18 -

### Retour sur le voyage annuel

- PAGE 19 -

### Exprimez-vous !

- PAGE 21 -



Chers amis,

En ce début d'année, nous vous présentons, au nom de tous les membres du Bureau, nos meilleurs vœux ! Que 2022 soit pour vous et vos proches pleine de joie, de projets et de succès, sans oublier évidemment une santé de fer !

Loin d'être marquée par une accalmie, 2021 aura été de nouveau intense. Sur le plan sanitaire évidemment, mais aussi au regard des modifications réglementaires ou législatives intervenues : prolongation de l'activité partielle, modification du régime des CDD, introduction du congé de paternité, réforme de l'assurance chômage...

2021 fut en effet riche pour tous les avocats en droit social en raison de la vague des nouvelles problématiques à traiter, dans lesquels les préoccupations sanitaires et environnementales émergent de plus en plus. Cette année si particulière n'a cependant pas empêché notre syndicat d'avancer vaillamment en ponctuant le mois de décembre d'un colloque consacré à l'esquisse d'un Code des travailleurs. Ce fut un réel succès, sur lequel nous revenons dans ce numéro d'AvoNews.

Le début d'année est aussi la période des bonnes résolutions et nous nous y employons à l'aube d'une année marquée par d'importantes échéances. Le mois de janvier est une période favorable pour présenter les 12 propositions de réforme que nous avons travaillées ensemble. En effet, pendant de longs mois, la commission « Perspectives d'avenir », menée de main de maître par Danièle Chanal et Elisabeth Laherre, a travaillé avec toute la motivation et les compétences des adhérents volontaires. De nouvelles propositions ont émergé afin de réformer notre droit au service des entreprises et d'accroître leur compétitivité. Fruit de ce travail de longue haleine, nous vous présentons dans ce numéro les 12 propositions qu'AvoSial entend défendre à l'occasion de la campagne électorale. Elles s'appêtent à être valorisées via un plan de diffusion auprès de l'ensemble des publics, presse, élus, administrations, et juridictions. Dix rendez-vous sont déjà programmés auprès des principaux acteurs et décideurs publics, sans oublier les équipes de campagne des candidats, déclarés... ou non, afin de défendre la nécessité de porter la voix d'AvoSial et d'exposer ces nouvelles améliorations du droit du travail.

En ce début d'année, nous avons par ailleurs invité chaque délégation de notre syndicat à formuler sa feuille de route pour les prochains mois. La lecture de ce numéro vous permettra de prendre connaissance de ces objectifs et des nouveautés qui ponctueront cette année.

L'actualité le montre bien : le droit du travail n'est pas figé, loin de là ! Il continue d'évoluer au gré des transformations sociétales. Notre rôle est clair : continuer à accompagner et orienter ces évolutions. Ce qui fait la force d'AvoSial, c'est en effet l'addition de nos expertises et de notre pratique quotidienne. En continuant à nous appuyer sur notre connaissance fine du terrain, nous saurons relever ensemble tous les défis qui nous attendent au cours de cette année 2022 !

Bonne année 2022 à tous !



## Les nouveaux adhérents

Madame Anne-Sophie ARBIDE-VIGNARTE  
Ascent Avocats, PARIS

Madame Stéphanie BEAUPOIL-NICOLA\*  
SBN Avocat, PARIS

Monsieur Philippe BODIN  
Acsial Avocats, RENNES

Monsieur Christian BROCHARD  
Aguera Avocats, LYON

Madame Sandra CHAPART  
EARTH Avocats, PARIS

Madame Laurence COHEN  
Chassany Watrelot & Associés, LYON

Monsieur Karim DEBZA  
D.A.K. Avocats, PARIS

Madame Sophie ELIAS  
ELIAS Avocat, PARIS

Madame Angélique EYRIGNOUX\*  
Edgar Avocats, PARIS

Monsieur Joël FERNANDEZ  
Winston & Strawn, PARIS

Madame Olivia GUILHOT  
MCG Voltaire, PARIS

Monsieur David GUILLOUET  
MCG Voltaire, LILLE

Monsieur Franck JANIN  
Chassany Watrelot & Associés, LYON

Madame Eva KOPELMAN  
Axpeter, PARIS

Madame Natacha LESELLIER  
Flichy Grangé Avocats, PARIS

Monsieur Loïc LEWANDOWSKI  
HOGO Avocats, LYON

Monsieur Dany LUU  
White & Case LLP, PARIS

Madame Véronique MARTINEZ  
Selur Martinez Avocats, PARIS

Madame Caroline MASSON  
Cabinet OZERWAY, NEUILLY SUR SEINE

Monsieur Mohamed MATERI  
Fromont Briens, PARIS

Monsieur Joseph MUEL  
Muel Avocats, VERSAILLES

Monsieur Sébastien PONCET  
Chassany Watrelot & Associés, LYON

Monsieur Cédric RUMEAUX  
Fidal, LILLE

Madame Stéphanie SCHINDLER  
DLA Piper, PARIS

Monsieur Albin TASTE  
Cabinet LEXIA, BORDEAUX

Madame Marie Pascale VALLAIS  
Vallais Avocat, NANTES

*\*Ré-adhésion*

## Retour sur le colloque annuel du 6 décembre « Vers un Code des travailleurs ? »

La fin de l'année 2021 a également été marquée par le grand retour du colloque annuel d'AvoSial autour du thème « Vers un Code des travailleurs ? ». Conditions sanitaires oblige, il s'est tenu en visioconférence, sans décourager les inscrits ! Plus de 150 participants ont ainsi assisté en ligne aux débats organisés par François Pinatel et Etienne Pujol, membres du bureau d'AvoSial.

Introduits par Nicolas de Sevin suivi de Sophie Bernard, professeure de sociologie et conclus par Amélie d'Heilly, les échanges animés par Lucie Prusak, rédactrice en chef d'AEF et présidente de l'Association des Journalistes de l'Information Sociale, ont réuni 7 intervenants autour de deux tables rondes.

Murielle Asser, avocate, Jean-Yves Frouin, ancien Président de la chambre sociale de la Cour de cassation, Pascal, Lokiec, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et François Pinatel ont procédé à un état des lieux autour du lien de subordination.

Sylvie Brunet, députée européenne, Julien Icard, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et Etienne Pujol, avocat, se sont quant à eux livrés à un exercice prospectif, ponctué par un avant-goût de la directive « travailleurs de plateformes », dévoilée publiquement trois jours après le colloque.

Les journalistes ont été également vivement intéressés par ce colloque au cœur de l'actualité : parmi la dizaine de journalistes inscrits figuraient Nicolas Senèze, chef de la rubrique sociale à La Croix, Marie-Françoise Clavel, directrice de l'information d'AEF Info, Florence Mehrez, rédactrice en chef d'ActuEL-RH, Corinne Lhaïk, journaliste à l'Opinion ou encore Aurélie Granel de La Lettre des Juristes d'Affaires.

Tous les débats  
sont à retrouver sur  
la chaîne YouTube  
d'AvoSial !

  
Cliquez ici !



# Focus délégations d'AvoSial

## Quelle feuille de route 2022 ?

---

**2022 : nouveaux projets, nouvelles ambitions !**  
En ce premier numéro semestriel de l'AvoNews, les délégations tout juste désignées dévoilent leurs feuilles de route. Une année riche en perspective...



Quel est le rôle des délégations AvoSial ?

Afin d'assurer l'ensemble des tâches et fonctions inhérentes à l'activité du syndicat, celles-ci sont efficacement réparties au sein du bureau. Chaque membre est plus particulièrement responsable d'assurer l'information, l'animation voire la représentation d'AvoSial dans un domaine, des relations avec les magistrats à la communication interne et externe en passant par les groupes régionaux. Présentées dans le dernier AvoNews « spécial élections » de novembre 2021, les délégations sont chacune pilotées par 2 à 3 membres du bureau. En interne, ces derniers sont les référents pour toute question relative aux domaines en question.

### Délégation Affaires publiques

*Amélie d'Heilly, Xavier de Jerphanion, Claire Le Touzé*

---

Le bureau restreint, dont l'une des missions est de gérer les relations publiques d'AvoSial, a pour objectif pour les 6 mois à venir, de prendre contact et de rencontrer les principaux acteurs susceptibles d'intervenir dans l'élaboration de la norme sociale : Conseillers sociaux (Elysée, Matignon, Ministère du travail, Ministère de l'économie et des finances...), DGT, DGEFP, Commissions sociales du Sénat et de l'Assemblée Nationale, Conseil économique social et environnemental, organisations patronales, Cour de cassation, Conseil d'Etat, mais également les équipes de campagne des candidats à l'élection présidentielle....

Un certain nombre de rendez-vous a d'ores et déjà été initié, rendez-vous au cours desquels AvoSial aura l'occasion de présenter les propositions de réformes sociales sur lesquelles la commission « Perspectives d'avenir » a travaillé et qui vous sont présentées dans le présent numéro d'AvoNews.

## Délégation International

*Constance Amedegnato, Stéphanie Guedes Da Costa, François Vergne*  
*Supervision : Claire Le Touzé*

---

La délégation d'AvoSial à l'international adopte la feuille de route suivante :

- Ouvrir vers l'international sur des sujets transversaux
- Renforcer le rayonnement international d'AvoSial à travers des partenariats avec ELA et d'autres associations européennes de confrères en droit du travail
- Tour de piste auprès des adhérents sur les sujets pratiques rencontrés à l'international pour créer des sous-commissions afin de travailler sur un sujet en particulier. Thèmes proposés :
  - Transposition des Directives (WB/ travailleurs de plateforme/ L1224-1/ harcèlements/ Discriminations)
  - OIT : nouvelle présidence / portée de leurs textes sur notre pratique
  - Télétravail : problème de durée du travail et le télétravail à l'international : quels retours de la pratique en Europe ?

AvoSial entend renforcer les liens existants avec ses homologues de l'ELA (Employment Lawyers Association) située à Londres et réunissant plus de 6 000 spécialistes, ainsi que l'International Committee, regroupant des avocats du travail exerçant sur les questions de droit international du travail. La délégation International d'AvoSial compte également développer des liens avec l'ASNALA (l'Association d'avocats espagnols). Ces associations sont conviées au webinar organisé le 1er février sur les alertes internes et la transposition de la Directive européenne.

## Délégation Relations avec les régions / validations adhésions

*Antoine Jouhet, Antonio Sardinha-Marques, Nicolas de Sevin*

---

Pour AvoSial en régions, l'objectif à 6 mois est de doubler le nombre d'antennes régionales actives. La première étape est de susciter un premier groupe régional supplémentaire.

## Délégation Universités et Développement d'un Comité Scientifique et suivi / validation des articles

*Marie-Hélène Bensadoun, Danièle Chanal, François Pinatel, Nicolas de Sevin*

---

AvoSial entend créer dès cette année un comité scientifique dans lequel seraient présents, outre plusieurs membres du syndicat, des universitaires, spécialistes en droit social mais pas seulement, ce comité pouvant s'ouvrir sur d'autres disciplines que le droit dès lors qu'elles sont en lien avec le travail et les entreprises – la sociologie et l'histoire notamment.

Ce comité scientifique aura trois missions principales :

- Développer des liens avec les universités et notamment les masters de droit social afin d'organiser des manifestations communes et le cas échéant des interventions de membres du syndicat auprès des étudiants de master I et II.
- Développer, sur des thématiques définies par le comité scientifique et sous le contrôle de celui-ci, une doctrine propre à AvoSial, orientée vers la défense des entreprises. Il s'agirait notamment de publier, à un rythme régulier, selon un calendrier prédéfini, des articles et commentaires d'arrêts dans différentes revues spécialisées et grand public. Des publications monographies, réalisées au nom d'AvoSial, sont également envisagées, dont notamment l'écriture d'un livre relatif au projet de « code des travailleurs », que porte actuellement le syndicat.
- Créer dès 2022 un prix de thèse « AvoSial » visant à encourager le travail de recherche en droit social à destination des entreprises, ainsi, le cas échéant que des travaux de thèse non juridiques mais en lien avec le travail et l'entreprise (travaux historiques ou sociologiques, notamment). La dotation reste à définir.

AvoSial continuera par ailleurs, comme cela s'est fait chaque année, à organiser des colloques et ateliers de formation et se mettre ainsi à la disposition des confrères spécialisés dans la défense des entreprises en droit social.

---

---

## MARD, modes alternatifs de règlement des différends

*Charlotte Hammelrath*

Le Covid a aggravé la situation déjà catastrophique des tribunaux, notamment en droit du travail. Les délais ne font qu'augmenter devant les juridictions et le manque de moyens de la justice ne pourra se résorber en quelques mois... Ainsi les modes alternatifs de règlement des différends (MARD) doivent-ils représenter une solution qu'AvoSial doit préconiser à ses adhérents. Cela est d'autant plus important que depuis le 18 janvier 2021, Les MARD font partie du règlement intérieur national des avocats (RIN).

Les MARD peuvent être ainsi résumés :

1. la transaction : cette pratique est connue en droit du travail et est souvent utilisée.
2. le droit collaboratif : cette pratique est peu utilisée en droit du travail.
3. la procédure participative : cette pratique est également peu utilisée en droit du travail.
4. la médiation : cette pratique est connue en droit du travail et est de plus en plus souvent utilisée. Entièrement confidentielle, la médiation permet de créer ou de recréer avec l'aide d'un médiateur neutre, impartial et indépendant un lien ou une communication rompue entre les parties ainsi que de les amener à négocier sur leurs intérêts et non sur leurs positions. La médiation en droit du travail est en développement et quand elle est utilisée ses résultats sont très probants.
5. l'arbitrage : lorsqu'aucun accord ne paraît envisageable et que le recours au juge semble inopportun, les parties pourront toujours faire trancher leur différend par un arbitre.

AvoSial doit donc éclairer ses adhérents sur ces différentes pratiques car l'avocat en droit du travail doit pour chaque dossier choisir le mode le plus approprié aux règlements des différends et avoir le réflexe de recourir au MARD avant de saisir le juge. L'avocat doit donc faire au préalable une étude approfondie de la situation des parties et de leurs attentes et abandonner le réflexe classique et systématique de saisine du tribunal.

L'avocat ainsi renforce son rôle de conseil, faisant appel à sa créativité, et ce dans l'intérêt de son client qui sera d'autant plus satisfait si la solution trouvée est plus rapide, moins onéreuse et durable dans le temps.

La délégation aux MARD envisage de créer un groupe avec les adhérents pratiquant chacun de ces modes alternatifs de règlements des litiges. Pour sensibiliser les adhérents à la pratique de la médiation, la délégation prévoit un atelier pratique sur le sujet, faisant intervenir DRH, médiateurs et magistrats.

## **Communication Interne et Externe / Animation Numérique**

*Stéphane Bloch, Charlotte Hammelrath, Antoine Jouhet*

---

Visibilité, réactivité et influence. Tel est le triple objectif que nous nous fixons pour les prochains mois. Dans les médias et les réseaux sociaux, nous devons continuer à porter la voix d'AvoSial pour peser dans le débat public. Cela implique évidemment une forte réactivité pour rebondir sur l'actualité, les décisions de justice, le travail législatif et les décisions gouvernementales, tout en restant exigeant sur nos analyses et propositions.

Nous souhaitons également renforcer notre présence sur les réseaux sociaux grâce à votre implication et à votre engagement, sur Twitter et LinkedIn. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous inviter à partager régulièrement le contenu de la page AvoSial.

Enfin, nous voulons améliorer la communication interne pour que nous soyons tous conscients du travail accompli par notre syndicat, en travaillant à un format simple et efficace qui devrait être prochainement opérationnel.

## **Coordination des Commissions / des Ateliers pratiques / du Congrès annuel et des Evènements exceptionnels**

*Guillaume Bossy, Laurent Guardelli, Stéphanie Guedes Da Costa*

---

Au regard de la vitalité des sujets en droit du travail, la délégation à la coordination des commissions et ateliers pratiques, du congrès annuel et des événements exceptionnels se fixe deux objectifs :

- Réaliser un atelier pratique mensuel.
- Mettre en place et déployer de nouveaux « webinaires agiles » d'AvoSial (cf. article dédié). Par les adhérents et pour les adhérents, ces webinaires agiles visent à proposer aux adhérents, de façon spontanée et avec une grande fluidité de mise en œuvre, des sujets de réflexion autour d'une actualité brûlante.

# Communication médias

Rendez-vous avec des journalistes, publications de communiqués de presse, réaction à l'actualité, AvoSial multiplie ses actions de communication avec les médias pour diffuser largement nos idées et propositions et faire entendre la voix des avocats d'entreprise dans la sphère médiatique. Amélie d'Heilly, Claire Le Touzé, Xavier de Jerphanion échangent régulièrement avec des journalistes lors de rendez-vous physiques, à l'occasion d'événements ou par téléphone lorsque l'expertise d'AvoSial est sollicitée.

## AvoSial dans la presse

**news tank**  
rh management

6/12/21

« La création d'un tiers-statut est une fausse bonne idée, » déclare Jean-Yves Frouin, ancien Président de la chambre sociale de la Cour de cassation, lors de la table ronde sur l'évolution du lien de subordination dans le cadre d'un colloque organisé par AvoSial le 06/12/2021. « La tendance est à l'universalisation des droits et à l'abolition des statuts professionnels distincts pour aller vers un statut unique de l'actif professionnel. C'est d'ailleurs la position de l'Union européenne. »

**LA Semaine**  
**JURIDIQUE**

7/12/21

« Premier syndicat des avocats d'entreprise en droit social, AvoSial a été fondé en 2004 par Hubert Flichy. Grâce à l'action et à l'engagement de mon prédécesseur Nicolas de Sevin, accompagné par Marie-Hélène Bensadoun et Danièle Chanal et de l'ensemble des membres du bureau qui ont beaucoup œuvré pour le développer, il rassemble désormais plus de 500 adhérents à travers la France issus d'une grande diversité de cabinets, à Paris ou en régions. »

 LA LETTRE  
DES  
JURISTES D'AFFAIRES  
Le rendez-vous des professionnels  
du droit des affaires

13/12/21

« Lors du colloque annuel d'AvoSial, qui s'est tenu le 6 décembre 2021 par visioconférence, un sociologue, des magistrats, des professeurs et des avocats ont notamment débattu de la nécessité de faire évoluer la notion de lien de subordination, correspondant davantage aux nouvelles réalités du marché ».

### Les derniers communiqués de presse

- 27/09/2021 : Un nouveau Bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2021. Le Bureau élira son président le 6 octobre prochain.
- 11/10/2021 - Amélie d'Heilly (Latournerie Wolfrom Avocats) élue à la présidence d'AvoSial pour porter la voix des avocats d'entreprises en droit social - Claire Le Touzé (Simmons & Simmons) et Xavier de Jerphanion (Chassany Watrelot & Associés) élus vice-présidents
- 13/12/2021 - Projet de directive «travailleurs de plateforme» : AvoSial salue les avancées en matière de protection des travailleurs

# Commissions, ateliers pratiques...

## Nouveautés de l'année !

Selon les besoins et sujets d'actualité, AvoSial a vocation à proposer des évolutions de la réglementation. Des commissions thématiques composées d'adhérents sont alors constituées, pouvant donner lieu à des ateliers pratiques. Ils donnent aux avocats les moyens de se retrouver autour de thèmes d'actualité ou de dossiers complexes. En ce premier AvoNews de l'année, tour d'horizon des commissions et ateliers envisagés en 2022 avec les délégués à la Coordination des Commissions, des Ateliers pratiques, du Congrès annuel et des Evènements exceptionnels : Guillaume Bossy, Laurent Guardelli et Stéphanie Guedes Da Costa.

### Les commissions internes

« A l'heure actuelle, AvoSial comptabilise 10 commissions actives. Au regard de l'actualité sociale, nous avons identifié 1 commission à créer et 3 à réactiver » introduit Stéphanie Guedes Da Costa. « Chaque commission est supervisée par un membre du bureau et composée de bonnes volontés, désireuses de travailler un sujet plus en profondeur ou de faire émerger des propositions », complète Laurent Guardelli. « Nombre d'entre elles sont déjà consolidées. Toutefois, les candidatures pour participer à l'une ou l'autre d'entre elles ou superviser une commission seront étudiées avec intérêt, selon les places disponibles et la spécialité de chacun ! Pour cela, il suffit de contacter directement les référents de chaque commission » conclut Guillaume Bossy.

**Faites acte de candidatures !  
Nous avons besoin  
de chacun de vous.**



#### 10 commissions actives :

- **Enquête interne** : Claire Le Touzé
- **Perspectives d'avenir** : Danièle Chanal
- **Protection sociale (retraite / prévoyance)** : Antonio Sardinha-Marques
- **Relations collectives** (experts d'IRP, négociation collective, CS) : François Vergne
- **Plateformes et droit social / Travailleurs 3.0** : Marie-Hélène Bensadoun
- **Contentieux dont barème d'indemnisation** : Pierre Brégou
- **Santé au travail** (inaptitude / RPS) : Constance Amedegnato
- **Modes alternatifs de résolution des différends** : Charlotte Hammelrath
- **Droit pénal du travail** : Laurent Guardelli
- **Durée du travail** : Etienne Pujol

#### 3 commissions à réactiver :

- **Epargne salariale et actionnariat salarié** : Nicolas de Sevin
- **Licenciement économique** : Danièle Chanal et Marie-Hélène Bensadoun
- **RSE** : Etienne Pujol

#### 1 commission à créer :

- **Sécurité sociale / URSSAF** : Guillaume Bossy

## Les ateliers pratiques se numérisent : lancement d'une formule complémentaire !

En plus des ateliers pratiques en principe mensuels, il est proposé de les compléter par une nouvelle forme de webinaires.

Comment échanger les bonnes pratiques entre confrères et s'enrichir de nos expériences mutuelles ? Afin d'éviter l'écueil de conférences « descendantes » et pour donner un nouveau souffle à ces temps de formation très appréciés des adhérents, Guillaume Bossy, Laurent Guardelli et Stéphanie Guedes Da Costa lancent une nouvelle formule complémentaire d'ateliers pratiques : les webinaires agiles d'AvoSial !

### Questions ? Réponses !

#### Quel(s) sujet(s) ?

Tout sujet utile, technique ou d'actualité.

#### Quelle logistique ?

Aucune si ce n'est préparer une invitation email en quelques lignes présentant le sujet de discussions assortie d'un lien de réunion en visioconférence !

- Etape #1 : Présenter par email le sujet envisagé aux membres de la délégation.
- Etape #2 : Une fois le sujet validé, transmettre l'invitation à Cassie Coppage, assistante d'AvoSial, qui relaiera l'information aux adhérents.

Pour maximiser le nombre d'inscriptions, il est conseillé de prévoir une semaine a minima d'intervalle entre l'email d'invitation et la tenue du webinaire agile.

#### Quelle durée ?

1h paraît approprié.

#### A quelle fréquence ?

Selon les disponibilités de chaque adhérent.

#### Quel sera le premier sujet de cette formule 3.0 ?

Les jeux sont ouverts !



#### Contactez :

Guillaume Bossy : [guillaume.bossy@lyon.cms-fl.com](mailto:guillaume.bossy@lyon.cms-fl.com)  
Laurent Guardelli : [guardelli@coblence-avocats.com](mailto:guardelli@coblence-avocats.com)  
Stéphanie Guedes Da Costa : [guedes@flichy.com](mailto:guedes@flichy.com)

A vos  
agendas !

## Ateliers / webinaires et événements à venir

### Webinaire

📅 Mardi 01/02

🕒 8h30 à 10h

Thème : directive européenne sur la protection des lanceurs d'alertes et ses premiers pas suite à la transposition, en partenariat avec l'ELA.

### Colloque annuel

📅 Courant du mois de juin

📍 Lyon

Thème : les amendes administratives. Le groupe AURA travaille actuellement sur la préparation de ce temps fort. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

#### A noter

L'étude AvoSial sur le contentieux de l'inaptitude menée en partenariat avec LexisNexis seront publiés dans un prochain numéro de La Semaine Juridique - Social en février.

### Ateliers pratiques

◆ Santé au travail (formation)  
Février 2022

◆ Inaptitude  
Mars 2022  
co-animé par Constance AMEDEGNATO  
et Jean MARTINEZ (à confirmer)

◆ Procédure d'appel (formation)  
Avril 2022  
co-animé par Pierre BRÉGOU  
et Alexandre DUPREY

◆ Les expertises (échange d'expériences)  
Mai 2022

◆ PSE – RCC (échange d'expériences)  
Juin 2022

◆ Elections du CSE (avant les renouvellements) (échange d'expériences)  
Juillet 2022

---

## Où en sont les régions ?

*3 questions à Antoine Jouhet, référent pour les groupes AvoSial en régions avec Antonio Sardinha-Marques et Nicolas de Sevin*

L'un des atouts d'AvoSial est de pouvoir compter sur un réseau d'adhérents partout en France, de cabinets et barreaux de tailles diverses. Pour cela, des groupes régionaux ont été lancés au cours des précédentes années.

Où en est-on aujourd'hui ? Comment relancer la dynamique ? Antoine Jouhet, membre du bureau et référent AvoSial pour les groupes en régions aux côtés Antonio Sardinha-Marques et Nicolas de Sevin, a répondu à nos questions.



*Retrouvailles conviviales du mois de juin pour le groupe AURA*

**Vous êtes l'un des 2 membres non parisiens du bureau. Que peut-on attendre d'un groupe régional ?**

En effet, avec mon confrère Guillaume Bosy nous faisons partie du groupe AvoSial Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) depuis plusieurs années. Notre dernière rencontre a justement eu lieu récemment le 26 janvier dernier. Faire partie d'un groupe régional est une vraie opportunité d'échange sur nos pratiques et contacts avec les administrations et les juridictions. Depuis mon arrivée à Lyon en 2015, je constate que c'est un vrai soutien à la fois au service de notre pratique d'avocat et pour développer des relations amicales avec nos Confrères.

Le groupe AURA est constitué d'une quarantaine d'avocats dont environ la moitié se réunit tous les deux mois, sans oublier une réunion plus festive en fin d'année ! Concrètement, nous nous retrouvons habituellement vers 11h30 dans l'un de nos cabinets, débattons de sujets d'actualité, abordons quelques sujets techniques ou difficultés rencontrées par l'un ou l'autre avant de terminer par un déjeuner convivial. La fréquence est tout à fait soutenable pour nos agendas et le « retour

sur l'investissement » est réel : pour deux ou trois heures tous les deux mois, notre pratique s'enrichit.

**A l'heure actuelle, où en sont les groupes régionaux ?**

Dans le cadre de ce mandat, notre objectif est de relancer et consolider la belle dynamique initiée au cours des années précédentes. Pour cela, nous commençons par dresser un état des lieux auprès des groupes régionaux qui ont pu être actifs par le passé ou qui sont déjà actifs, comme le groupe Ouest et le groupe AURA. Nous avons notamment en tête les groupes du Sud-Ouest et de la région PACA, sans oublier les Hauts-de-France.

---

*« Nous aimerions doubler le nombre de groupes régionaux actifs. La création d'un premier groupe supplémentaire sera déjà une belle étape. »*

---

Mais nous ne comptons pas nous arrêter là, car encore une fois, ces groupes régionaux

sont une vraie richesse non seulement pour les adhérents, mais aussi pour enrichir les remontées du terrain, asseoir et consolider nos relations avec les institutions publiques pour valoriser l'expertise d'AvoSial sur des sujets d'envergure nationale.

### **Comment faire pour lancer ou rejoindre un groupe régional ?**

Ce n'est pas compliqué, et il y a beaucoup à gagner ! Pour cela, aucune formalité administrative : nommer un groupe, c'est déjà le faire exister. Nous invitons toute bonne volonté à contacter l'un des membres de la délégation Relations avec les régions : Nicolas de Sevin, Antonio Sardhina-Marques ou moi-même en

tant que référent sur ce sujet. Il suffit de constituer un noyau solide d'une ou deux personnes qui bloquent les dates communes, envoient les invitations, se chargent de la partie logistique et préparent 1 ou 2 thèmes de discussions. Le plus simple est d'évoquer les particularités réglementaires ou judiciaires locales ou difficultés rencontrées face aux administrations, voire vis-à-vis des confrères défendant les salariés sur certains dossiers. Une bonne manière d'avancer est de se fixer un but commun, par exemple une réunion avec l'administration sur un sujet d'actualité, un atelier pratique, etc. Qui sait, après Lyon 2022, un colloque AvoSial se tiendra peut-être à Lille, Marseille ou Nantes en 2023 ? Avis aux volontaires !

*« Nous invitons toute bonne volonté à contacter l'un des membres de la délégation Relations avec les régions : Nicolas de Sevin, Antonio Sardhina-Marques ou moi-même en tant que référent sur ce sujet. »*

*Antoine Jouhet,  
référent pour les groupes  
AvoSial en régions*



**Vous souhaitez  
rejoindre  
ou lancer  
un groupe ?**

**Contactez Antoine Jouhet :**

 06 80 50 92 50

 antoine.jouhet@fidal.com

## AvoSial présente 12 nouvelles propositions de réforme pour la présidentielle 2022

Le 10 avril prochain se déroulera le premier tour de l'élection présidentielle. Depuis plus d'un an, la commission « Perspectives d'avenir », composée de membres du bureau et d'adhérents désireux de participer à la réflexion, se mobilise pour préparer cette échéance majeure. Fruit de ce travail de longue haleine piloté par Danièle Chanal et Elisabeth Laherre, AvoNews dévoile les 12 propositions qui seront présentées à la presse et aux décideurs publics.

« Nous avons porté en 2017 une série de 15 propositions de réforme du Code du travail auprès des différentes équipes de campagne. Les « ordonnances Macron » se sont inspirées de certaines d'entre elles. Au fil de nos rendez-vous, les décideurs publics ont marqué leur grand intérêt pour nos propositions, ancrées dans notre connaissance très fine et concrète du terrain », souligne Danièle Chanal, ancienne vice-présidente d'AvoSial. « Nous avons donc lancé, dès le premier semestre 2020, la commission « Perspectives d'avenir ». En effet, bon nombre d'enjeux cruciaux demeurent et la pandémie en a suscité de nouveaux en transformant profondément les habitudes de travail. Le droit, et spécialement le droit du travail, doit, en préservant sa cohérence, s'adapter à son environnement. C'est ce qui nous a conduit à formuler de nouvelles recommandations concrètes sur des règles existantes et, à notre sens, bloquantes ou inévitables pour l'entreprise mais aussi à réfléchir, sur un plan plus « macro », à

*l'avenir du travail et à la manière dont le droit doit s'y intégrer. Nous proposons ainsi l'adoption d'une définition légale du lien de subordination, qui aujourd'hui, n'existe pas », précise-t-elle.*

La commission « Perspectives d'avenir » s'est structurée en sous-commissions réunissant à la fois des membres du bureau et des adhérents volontaires. 25 thématiques ont été dégagées, dont la moitié a été retenue par le bureau. « *Le travail a été fructueux, à tel point que nous avons été dans l'impossibilité de reprendre l'intégralité des propositions* », souligne Elisabeth Laherre. « *Notre grande force, c'est que ces propositions sont fondées sur des constats que nous faisons chaque jour dans le cadre de l'accompagnement de nos clients, responsables d'entreprises ou des ressources humaines* ».

**« Au fil de nos rendez-vous, les décideurs publics ont marqué leur grand intérêt pour nos propositions, ancrées dans notre connaissance très fine et concrète du terrain »**

**Danièle Chanal**

Le fil rouge de ces propositions ? Rééquilibrer les pouvoirs au sein de l'entreprise, sans remettre en cause la protection du salarié qui irrigue le droit positif. Le croisement des compétences de chaque participant a donné lieu à des propositions équilibrées et viables, à la fois juridiquement et politiquement.

# 12 propositions d'AvoSial pour le Code du travail

## S'adapter

- 01** Rédiger un Code des travailleurs fondé sur une nouvelle définition du lien de subordination et de l'indépendant
- 02** Clarifier les conditions du prêt de main d'œuvre à but non lucratif
- 03** Assouplir les régimes dérogatoires de prêt de main-d'œuvre (jeunes entreprises, économie sociale et solidaire)

## Simplifier

- 04** Réformer le contentieux lié aux avis du Médecin du travail
- 05** Exiger l'accord préalable de l'employeur pour télétravailler depuis l'étranger.
- 06** Inverser la charge de la preuve pour les accidents du télétravail.

## Sécuriser

- 07** Aménager le délai de prescription des faits fautifs conduisant à une sanction disciplinaire
- 08** Garantir l'indivisibilité du contrat de travail en cas de transfert d'entreprise (Art. L 1244-1)
- 09** Réduire la durée de prescription de l'action en cas de transfert du contrat de travail
- 10** Inscrire dans la loi les principes d'égalité et de liberté des moyens de preuve pour l'entreprise et le salarié
- 11** Imposer au juge l'examen de tous les motifs de licenciement, même en présence d'un motif illicite.
- 12** En cas de licenciement nul, fixer le montant de l'indemnité perçue par le salarié réintégré en tenant compte des revenus de remplacement

Ces propositions vont désormais être portées auprès des pouvoirs publics. C'est l'objet des rendez-vous engagés dans le cadre des semaines à venir, afin que chacun des candidats intègre cette réflexion à sa démarche de campagne. Elles seront par ailleurs développées dans un numéro dédié des Cahiers du DRH, à paraître en mars 2022.

# Relations publiques



La publication des 12 propositions d'AvoSial en vue de l'élection présidentielle est par ailleurs à l'origine d'une série de rendez-vous avec les décideurs publics : présidence de la république, Matignon, cabinets ministériels, parlements, administrations, organisations professionnelles et syndicales, etc. AvoSial est pleinement mobilisé pour porter la voix des entreprises et de leurs clients auprès des décideurs, particulièrement en cette période électorale. De premiers rendez-vous ont d'ores et déjà eu lieu, d'autre sont annoncés dans les prochaines semaines :



21/01  
**Annelore Coury,**  
Conseillère social du Président  
de la République



24/01  
**Antoine Naboulet,**  
Directeur adjoint du département  
Travail à France Stratégie



26/01  
**Florence Saujeteau,**  
Conseillère social  
du Premier ministre



01/02  
**Gwénaél Frontin,**  
Directeur adjoint de cabinet  
au Ministère du Travail



02/02  
**Pierre Ramin,**  
Directeur Général du Travail



03/02  
**Yannick Sala,**  
Conseiller au cabinet du ministre  
délégué auprès du ministre de  
l'Économie, des Finances et de la  
Relance, chargé des PME



10/02  
**Carole Grandjean,**  
Députée LREM, membre de la  
Commission des affaires sociales



14/02  
**Bruno Lucas,**  
Délégué Général à l'emploi  
et à la formation professionnelle



15/02  
**Bruno Cathala,**  
Président de la Chambre Sociale  
à la Cour de cassation

Les équipes de campagne présidentielle ont également été sollicitées. De premiers échanges sont d'ores et déjà en cours avec **Marie-Claire Carrère-Gée, directrice adjointe de campagne de Valérie Pécresse.**



### Retour sur le voyage annuel 2021 à l'Île-de-Ré

Après un an sans voyage, il était temps pour AvoSial et ses adhérents de reprendre les sacs à dos et d'enfourcher les vélos pour un bol d'air et de soleil bien mérité ! Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre 2021, une quarantaine d'adhérents ont ainsi bénéficié d'un week-end prolongé à l'Île de Ré, si bien accueillis par le président d'honneur du syndicat Hubert Flichy, dans la splendide Maison du Sénéchal à Ars-en-Ré.

Temps forts de ce séjour : conférence de Christian de Boissieu, vice-président du Cercle des Economistes, visite de Saint-Martin-en-Ré suivie d'un dîner de gala, sans oublier balades à vélo et découverte de l'île et de ses merveilles.

S'il n'a permis d'explorer des contrées étrangères, ce voyage annuel a été l'occasion de resserrer les liens entre les participants, dans un cadre particulièrement convivial. Une bouffée d'air toujours autant appréciée !



## Derniers ateliers pratiques

**25 Janvier 2022**

Conséquences environnementales suite à la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 (formation), co-animé par Frédéric-Guillaume LAPREVOTE et Guillaume BOSSY.

**30 novembre 2021**

Atelier organisé en visioconférence sur le thème « Indemnités de rupture : Traitements fiscal / social ? Rappels et mises à jour ». Intervenants : Nicolas de Sevin (CMS Francis Lefebvre Avocats), François Vergne (Gide), Yan-Eric Logeais (Gide), Vanessa Mougeolle (CMS Francis Lefebvre Avocats) et Maéva Chavigny (CMS Francis Lefebvre Avocats).

## Derniers webinaires de 45' sur la preuve en droit du travail

*en partenariat avec Doctrine, sur l'initiative de Stéphanie Stein et du groupe régional Ouest.*

**18 novembre 2021**

La preuve de l'inaptitude

**07 octobre 2021**

Les acteurs de la preuve

**02 septembre 2021**

La preuve par l'enquête interne

**22 juillet 2021**

*(2ème session, la 1ère ayant été organisée le 29/06/2021 sur le thème de la preuve du temps de travail) :*

Les outils de la preuve en droit du travail

# EXPRIMEZ-VOUS !

Vous souhaitez vous exprimer sur un texte de loi ou un sujet lié à l'actualité sociale au nom d'AvoSial ?

N'hésitez pas à contacter les membres du Bureau délégués à la communication :

Antoine Jouhet  
[antoine.jouhet@fidal.com](mailto:antoine.jouhet@fidal.com)

Stéphane Bloch  
[stephane.bloch@ogletree.com](mailto:stephane.bloch@ogletree.com)

Charlotte Hammelrath  
[chammelrath@bfpl-law.com](mailto:chammelrath@bfpl-law.com)

## EN BREF



Plus de 2 000 abonnés sur notre page LinkedIn AvoSial - Syndicat des avocats d'entreprise en droit social, et plus de 2 300 sur notre compte Twitter @AvoSial !



Abonnez-vous pour connaître les dernières actualités du syndicat.

# AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE  
EN DROIT SOCIAL